

Qu'est-ce que la Banque européenne d'investissement ?

Légende: Dépliant expliquant le rôle de la BEI, ses missions, son activité, son fonctionnement.

Source: Banque européenne d'investissement, Qu'est-ce que la Banque européenne d'investissement?. [EN LIGNE].

[Luxembourg]: Banque européenne d'investissement, [19.03.2012]. Disponible sur http://www.eib.org/attachments/general/what_is_the_eib_fr.pdf.

Copyright: (c) Banque européenne d'investissement

URL: http://www.cvce.eu/obj/qu_est_ce_que_la_banque_europeenne_d_investissement-fr-2d93ed36-a9fa-4996-8fa4-ac1e2ce24f4f.html

Date de dernière mise à jour: 28/09/2012



Qu'est-ce que la Banque européenne d'investissement ?

La BEI est la banque de l'Union européenne. Première institution financière multilatérale au monde par le volume de ses prêts et de ses emprunts, elle apporte ses financements et son savoir-faire à des projets d'investissement solides et durables, essentiellement dans l'UE. Ses actionnaires sont les 27 États membres et ses soutiens concourent à la réalisation des objectifs de l'UE. Ses 1 948 employés s'appuient sur l'expérience acquise depuis plus de 50 ans dans le financement de projets. La BEI a son siège à Luxembourg et dispose de bureaux locaux et régionaux en Europe et au-delà.

La BEI a financé 450 projets de grande envergure dans 78 pays*

Soutenir l'emploi et la croissance. La stratégie Europe 2020 vise une croissance intelligente, durable et inclusive. À cette fin, la BEI investit dans la connaissance et l'innovation, promeut une économie plus verte et plus efficace dans l'utilisation des ressources et contribue à la cohésion économique, sociale et régionale. Véritable moteur de l'économie européenne, les petites et moyennes entreprises (PME) constituent également une priorité spécifique des financements de la BEI.

Quelles sont les priorités des prêts de la BEI ?

Quelque 30 % des prêts dans l'UE financent des projets contribuant à l'action en faveur du climat

* Tous les chiffres concernent l'année 2011.



Action en faveur du climat. Quelque 30 % des financements annuels de la BEI soutiennent des investissements réduisant les émissions de gaz à effet de serre et permettant une meilleure adaptation aux effets des changements climatiques. Ils sont destinés principalement aux secteurs suivants : énergie, transports, eau, traitement des eaux usées et des déchets solides, foresterie, recherche-développement et innovation. L'ensemble des opérations de la BEI intègre toujours davantage les enjeux liés à l'action en faveur du climat.

54 milliards d'EUR prêtés au sein de l'Union européenne



Projets phares

Le viaduc de Millau et la ligne TGV Est en France, la recherche-développement dans l'industrie automobile en Allemagne, le système de protection contre les inondations à Venise, le pont sur l'Øresund en Scandinavie, le métro d'Athènes, l'énergie solaire en Espagne, la dépollution de la mer Baltique **sont quelques-uns des milliers de projets financés par la BEI depuis sa création.**

Au titre de ses *mandats extérieurs*, la BEI contribue à la mise en œuvre du volet financier de la politique étrangère de l'UE. Elle est surtout active dans les pays préadhésion du sud-est de l'Europe, ainsi que dans les pays voisins méridionaux et orientaux. La BEI est également présente dans diverses régions d'Afrique, des Caraïbes, du Pacifique, d'Asie et d'Amérique latine. Ses financements soutiennent le développement du secteur privé local, renforcent les infrastructures sociales et économiques et favorisent l'adaptation aux effets des changements climatiques.

7 milliards d'EUR prêtés à l'extérieur de l'UE

120 000 petites et moyennes entreprises ont bénéficié du soutien du Groupe BEI

Ses emprunteurs sont des entités publiques et des entreprises privées. Les projets dont le coût excède 25 millions d'EUR sont financés par des prêts directs. Les initiatives de petite et moyenne dimension et les projets d'infrastructure de petite taille sont financés par des lignes de crédit mises en place en collaboration avec des banques intermédiaires nationales et régionales. La BEI ne prête pas plus de 50 % des fonds nécessaires à la réalisation d'un projet. Son action a souvent un effet de catalyseur, attirant d'autres financements qui viennent compléter le plan d'investissement. La BEI coopère étroitement avec d'autres institutions financières internationales, la Commission européenne et des banques commerciales.

Qui sont les clients de la BEI ?

La BEI propose un large éventail de produits financiers à des taux favorables. Pour certains investissements, elle accepte de supporter un plus grand risque de crédit qu'une banque commerciale si cette prise de risque apporte une plus grande valeur ajoutée à l'appui des politiques de l'UE. La BEI fournit également une assistance technique pour améliorer la préparation et la mise en œuvre des projets, en particulier dans les nouveaux États membres de l'Union européenne, mais aussi à l'extérieur de celle-ci.



Tout promoteur peut s'adresser directement à la BEI dont les services évalueront la conformité du projet proposé avec les objectifs de l'UE, son intérêt économique, technique et financier, ainsi que son incidence sur l'environnement.



D'où proviennent les ressources de la BEI ?

La BEI est dotée de l'autonomie financière et se procure l'essentiel des fonds qu'elle prête par des émissions obligataires sur les marchés internationaux des capitaux. Son capital est de 232 milliards d'EUR, souscrit par les 27 États membres de l'UE.

La BEI est l'un des principaux emprunteurs sur les marchés publics internationaux. Grâce à son excellente notation, elle peut emprunter aux meilleurs taux. Elle fait à son tour bénéficier les promoteurs de projets de ces conditions avantageuses et y ajoute une faible marge destinée à couvrir ses coûts et, le cas échéant, une prime de risque.

**La BEI a levé 76 milliards d'EUR
sur les marchés obligataires mondiaux**



Le Groupe BEI est constitué de la Banque européenne d'investissement et du Fonds européen d'investissement (FEI). Pour plus d'informations sur le FEI, consulter: www.eif.org.

La BEI s'engage :

- à intégrer les normes sociales et environnementales dans ses activités ;
- à assurer une gouvernance, une transparence et une responsabilisation appropriées pour elle-même et ses contreparties ;
- à réduire au maximum son empreinte écologique.

Une banque responsable



La responsabilité d'entreprise s'inscrit au cœur même de la mission de la BEI : contribuer par le financement d'investissements viables à la réalisation des objectifs de l'UE.

98-100, boulevard Konrad Adenauer – L-2950 Luxembourg

☎ (+352) 43 79 – 1 ☎ (+352) 43 77 04 www.bei.org

ISBN 978-92-861-1450-2

